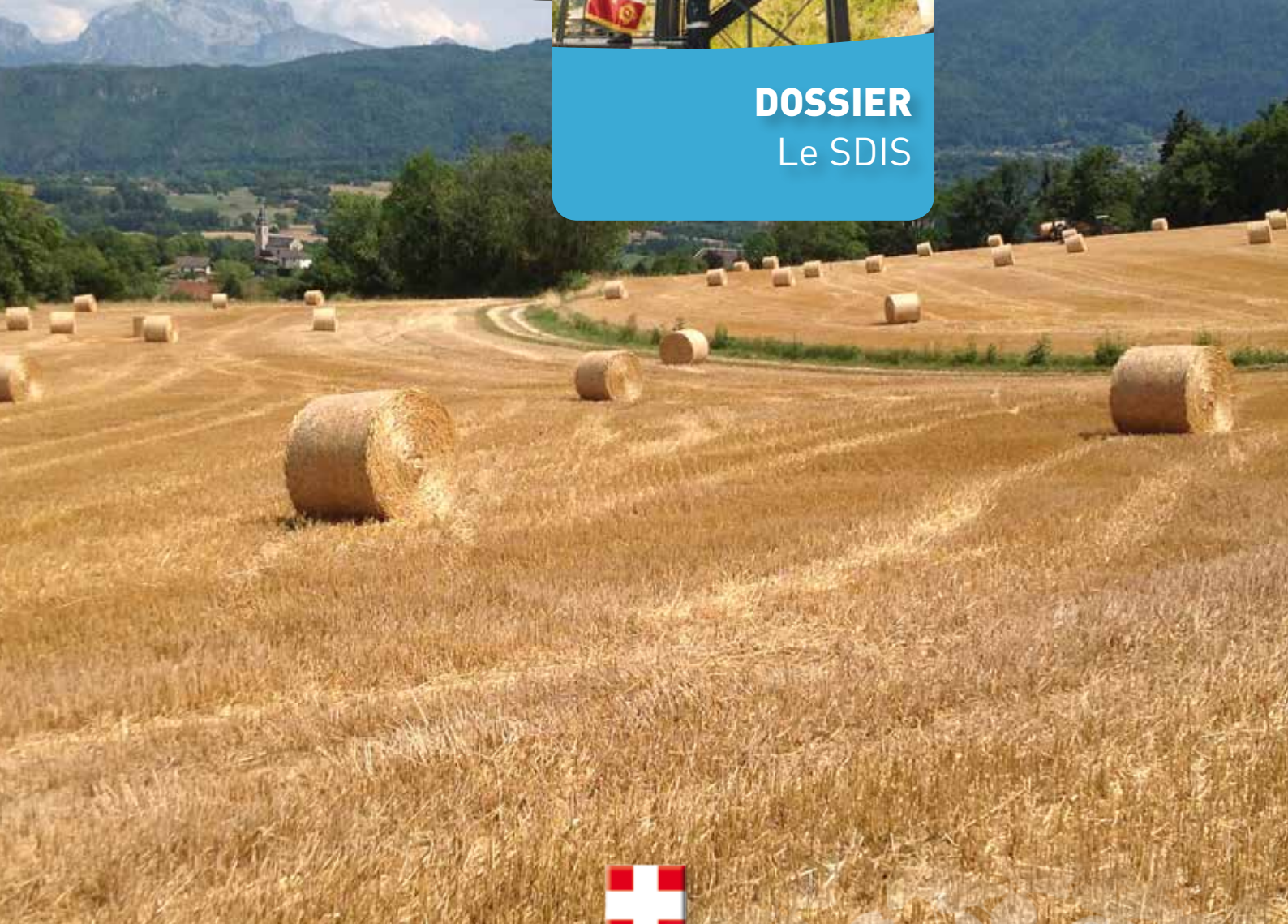


# *L'Echo des Lanches*



**DOSSIER**  
Le SDIS





# SOMMAIRE

Bulletin réalisé par :  
LA COMMISSION  
INFORMATION  
COMMUNICATION

Monique PIMONOW, Maire  
Christophe PIGNARRE,  
responsable de la commission.

Isabelle LAGIER-SPELTA,  
Pierre LAGUILLAUMY,  
Anita LEGER,  
Christelle SERRATRICE,  
Conseillers Municipaux.  
Laurence NANCHE,  
Nathalie PEILLAT  
(Secrétariat).

**Relecture :**  
Martine SZAFRAN

**Création :**  
Altitude Communication  
74600 Seynod

**Impression :**  
Anney Impression  
74600 Seynod  
**Imprimé sur  
papier recyclé**

**Photos :**  
©fotolia.com  
Altitude Communication



P.13 à 15  
**DOSSIER**  
Le SDIS

## • VIE COMMUNALE

- Vœux du Maire 2016 .....P.4
- Colis Cameroun.....P.4
- Création de sanitaires pour tout public .....P.4
- Réalisation d'un ossuaire.....P.4
- Une matinée citoyenne.....P.5
- Joyeuse fête des mères .... P.6
- Recensement de la Population 2017 .....P.7
- Montagny-Les-Lanches devient mairie vigilante !.....P.8

## • TRAVAUX DANS LA COMMUNE

- Extension de l'école.....P.9

## • BUDGET

- ..... P.10 à 12
- Taxes et subventions .....P.10
- Budget réalisé en 2015.....P.11
- Budget prévisionnel en 2016.....P.12

## • DOSSIER SDIS :

- SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE  
SECOURS DE LA HAUTE-SAVOIE** ..... P.13 à 15

## • INFOS PRATIQUES

- Accueil secrétariat de mairie .....P.16
- Nouveaux habitants.....P.16
- Lutte contre le bruit .....P.16
- Communauté de l'Agglomération d'Annecy.....P.16

## • C2A

- .....P.17

## • HYMNE NATIONAL

- 2016 – Année de la Marseillaise .....P.18

## • VIE DE L'ECOLE

- Notre sortie à la ferme de Chosal.....P.19
- Sortie sur le lac .....P.20

## • ASSOCIATIONS

- Association Culture et Loisirs  
de Montagny-les-Lanches .....P.20
- Le Préau .....P.21

## • DIVERS

- Revue de Presse ..... P.22 - 23
- Recette d'été .....P.23



## « Bien vivre ensemble à Montagny »

est le vœu que je forme  
une fois de plus pour nous tous.

Comme hier amène aujourd'hui et demain, les années passent. Cela nous apprend à surmonter les difficultés qui se présentent une à une tout au long du chemin. C'est ainsi que va la vie, cela ne changera jamais. Soyons forts des difficultés vaincues, humbles de celles que nous n'avons pas résolues : cela nous renforcera pour demain.

Le combat d'aujourd'hui reste le même : préserver la qualité de notre espace de vie, le maintien des espaces agricoles, la maîtrise de l'expansion de l'habitat et améliorer le quotidien de tous.

De gros travaux d'extension de l'école sont en cours sur notre commune et dureront tout l'été pour que la rentrée scolaire se déroule dans de bonnes conditions. Je remercie les enseignants et les habitants de leur compréhension et leur patience durant ces travaux qui perturbent la circulation au chef lieu.

Les toilettes publiques seront accessibles aux personnes à mobilité réduite, conformément à la loi à partir de fin juillet.

Bien sûr, la vie au quotidien n'est pas toujours simple, soyons attentifs chaque jour, cela permet d'apprécier les bons côtés de la vie dont nous avons la chance de profiter alors que d'autres, bien moins lotis dans notre pays ont vu en quelques instants disparaître le fruit des efforts de toute une vie sous l'eau.

Pour tout cela, je souhaite que l'été, temps des moissons, vous permette d'engranger de bons et heureux moments qui font passer de côté ceux qui le sont moins.

*Bonnes vacances à tous !*

Monique PIMONOW



# VIE COMMUNALE



## Vœux du Maire 2016

Le samedi 9 janvier 2016, accompagnée de toute son équipe municipale, Madame le Maire a présenté aux personnes présentes de la commune tous ses vœux de quiétude, de sérénité et de bonne entente.

Après avoir évoqué les difficultés que rencontrent certains peuples et souligné le bien vivre à Montagny, nous avons eu une pensée pour les personnes disparues au cours de l'année 2015 dans notre village. Puis Madame le Maire a souhaité la bienvenue aux nouveaux Montagnolans, qu'ils soient nouveaux habitants ou nouveaux nés.

Au chapitre des projets, Madame Pimonow a annoncé le lancement des travaux de l'agrandissement de l'école en assurant que l'équipe municipale allait tout mettre en œuvre afin que ceux-ci se passent en toute sécurité pour les habitants.

Après avoir renouvelé ses bons vœux aux participants, elle a invité l'assistance à partager le verre de l'amitié.

## Colis Cameroun

Le second envoi à destination du Cameroun est bien arrivé.

Les livres et les fournitures scolaires ont été réceptionnés par le chef du village.

Le directeur de l'école publique de Minkoumou et tous les enfants remercient chaleureusement tous les donateurs.

## Création de sanitaires pour tout public



La réalisation de toilettes publiques conformes à la législation a démarré en juin et sera terminée cet été. Elles ont été créées pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite avec l'aménagement d'un stationnement handicapé sans dénivellation pour accéder aux WC.

## Réalisation d'un ossuaire

Conformément à la loi, un ossuaire a été réalisé dans le cimetière de la commune.

Il permet de répondre au problème de fin de concession lorsque la place vient à manquer pour inhumer de nouveaux défunts.

Coût : 2900 € TTC.







## Une matinée citoyenne

Répondant à l'appel de la municipalité, de nombreux bénévoles de tout âge, se sont retrouvés dès 9h, le samedi 9 avril dans la fraîcheur matinale pour une belle action collective.

Après le café d'accueil apprécié, les groupes se sont formés pour remplir leur mission, soit le déménagement d'une classe à l'école, soit le nettoyage des bords de voirie de la commune.

A l'école, en ce premier jour de vacances de printemps, de nombreux parents d'élèves avec une partie de l'équipe enseignante se sont affairés à

vider le local préfabriqué et réaménager une classe sur mezzanine en vue des travaux d'extension.

Les volontaires pour le nettoyage de la commune ont parcouru, par petits groupes les chemins, routes et endroits repérés de Montagny les Lanches, à pied, en véhicule, en tracteur, ramassant les débris\* déposés par des personnes qui ne respectent pas notre bel environnement.

Après l'effort, tous ces bénévoles motivés et efficaces se sont retrouvés devant la mairie, pour un apéritif bien mérité, en toute convivialité.

Le casse-croûte rituel permettait à un bon nombre de participants de clôturer agréablement cette matinée. Merci aux enfants qui nous ont permis d'apprécier leurs talents culinaires par les cakes salés et le taboulé préparés durant les temps d'activités périscolaires.

**Un grand merci chaleureux à tous ces bénévoles** qui ont œuvré au cours de cette matinée conviviale et intergénérationnelle, pour le bien-être des enfants et le respect de la nature.

\*640kg de déchets récoltés pour un coût de traitement de 102.40 €.

*Vous souhaitez réduire vos ordures ménagères et produire un engrais naturel et gratuit : vous êtes intéressés par le compostage.*

*Infos et réservations : [www.wagglo-annecy.fr](http://www.wagglo-annecy.fr)*







## Joyeuse fête des mères ....

Pour toutes les mamans de Montagny. L'équipe municipale s'est réunie autour de Madame Pimonow le 28 Mai 2016 afin de souhaiter « bonne fête à toutes les mamans » tout en honorant les papas dans son discours.

Les enfants de l'école nous ont interprété une chanson, accompagnés par Elisabeth Forni, professeur de musique, puis nous avons tous partagé le verre de l'amitié.

Enfin pour terminer, chaque maman présente est repartie avec un Némésia offert par la Mairie.

*Poème de Paul Stendhal  
en l'honneur de toutes les mamans.*

*Maman  
Quand on est un bébé, c'est elle qui nous nourrit,  
Qui nous cajole, nous lave et nous apprend la vie.  
La nuit quand on pleure, elle vient nous réconforter,  
Et bercé par sa douceur, on s'endort calmé.*

*Quand on devient enfant, on l'appelle maman,  
Elle s'occupe de nous toujours aussi gentiment.  
Pourtant la besogne est ardue et difficile,  
Mais tout ce qu'elle nous apprend, est vraiment utile.*

*Quand on devient adolescent, elle devient la mère,  
Et c'est souvent qu'on la fait se mettre en colère.  
Malgré cela, elle est toujours présente pour nous,  
Car cette dame là, vraiment, elle nous aime beaucoup.*

*Quand on devient plus grand, elle est notre confidente,  
Et son acuité reste des plus saisissantes.  
Puis vient le jour où l'on part vivre sa vie,  
Où le travail d'une existence a abouti.*

*Quand on devient adulte, on repense à ce temps,  
Où cette femme belle, s'occupait si bien de nous.  
Oui, qu'il faisait bon vivre à la maison, maman,  
Et c'est vraiment peu dire, qu'on vous aime beaucoup.*

*Merci pour cet amour que vous nous avez donné,  
Merci pour ces mamans que vous avez été.  
Ce soir, quel bonheur de revivre les joies d'antan,  
Et pouvoir dire : ô combien je t'aime maman!*



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI  
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



## Recensement de la Population 2017

Le recensement des habitants de notre commune se déroulera en 2017, du 19 janvier au 18 février.

**La commune RECRUTE UN AGENT RECENSEUR** qui devra suivre une formation de 2 jours durant le 4<sup>e</sup> trimestre 2016. Un arrêté municipal le nommera pour une période approximative du 9 janvier au 25 février 2017 (dates à confirmer).

L'agent recenseur effectue une tournée de reconnaissance pour repérer les logements. Il se présente chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site « le-recensement-et-moi.fr ». Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes

ne peuvent pas répondre par internet, l'agent recenseur leur distribue les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis convient d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Votre commune (le coordonnateur communal) vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés et aide l'agent recenseur dans sa mission.

Si vous êtes intéressé(e) et disponible aux dates indiquées, merci de contacter la mairie par mail à l'adresse : [mairie74.montagnyleslanches@orange.fr](mailto:mairie74.montagnyleslanches@orange.fr), en décrivant votre profil.

## À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



C'EST GRÂCE AUX DONNÉES COLLECTÉES QUE L'ON PEUT CONCEVOIR ET RÉALISER LES PETITS ET LES GRANDS PROJETS QUI VOUS CONCERNENT

→ POUR L'ÉTAT



Définir les politiques publiques nationales

→ POUR LES COMMUNES



Établir la contribution de l'État au budget des communes



Décider des équipements collectifs et des programmes de rénovation



Définir le nombre d'élus au conseil municipal

→ POUR LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS



Ouvrir de nouveaux commerces  
Construire des nouveaux logements



Pour l'ensemble de la population





## Montagny-Les-Lanches devient mairie vigilante !

En France, un cambriolage a lieu toutes les 90 secondes. En repoussant efficacement toutes les formes de délinquance, le dispositif **Voisins Vigilants®** rétablit confiance et sérénité au sein de nos communes. Dans les quartiers de Voisins Vigilants, le Ministère de l'Intérieur constate une baisse des cambriolages pouvant aller jusqu'à **-40% par an**.

Suite aux nombreuses inscriptions des Montagnolans sur le site Voisins Vigilants, l'équipe municipale a décidé de rejoindre le réseau Mairie Vigilante.

Ce dispositif est l'occasion de créer des liens privilégiés entre Mairie, Gendarmerie et Voisins Vigilants.



*Devenir Voisin Vigilant, c'est avant tout aller vers l'autre et créer de véritables liens de voisinage.*

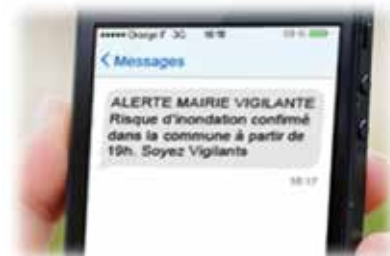
La plateforme **Voisins Vigilants** est un site web communautaire permettant de mettre en relation les habitants d'un même quartier.

Rejoignez les **Voisins Vigilants** de votre commune sans plus attendre ! Pour cela, inscrivez-vous sur le site « [voisinsvigilants.org](http://voisinsvigilants.org) ». Ainsi, accédez à la rubrique « démarrage », suivez les étapes puis rejoignez ou créez votre propre communauté si aucune ne correspond à votre adresse.

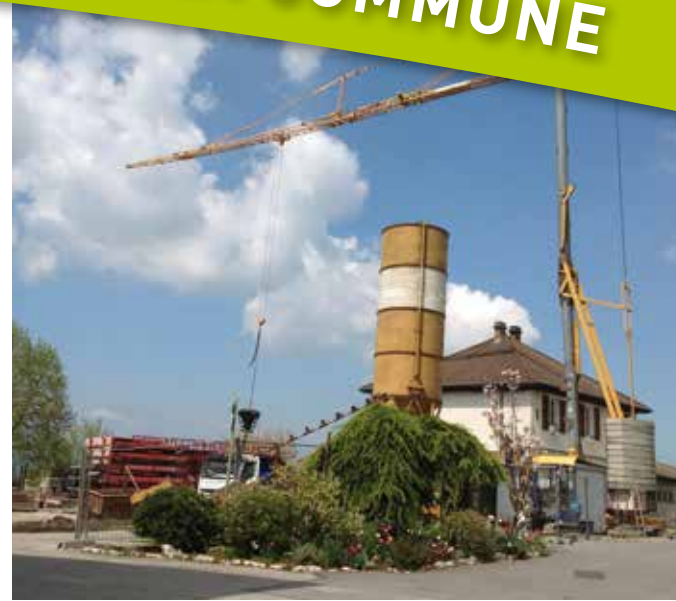
Voici la carte où apparaissent toutes les communautés de Voisins Vigilants actuelles de notre commune :



Après votre inscription sur le site « [voisinsvigilants.org](http://voisinsvigilants.org) », vous pourrez, grâce aux différentes applications du site, partager entre autres vos dates de départ en vacances, publier des annonces, faire connaissance avec vos voisins. Ou encore, **envoyer des alertes**, que la mairie et les Voisins Vigilants recevront par mail et directement sur leur téléphone portable, et qui permettront de prendre les mesures nécessaires. Vous allez créer un cadre de vie agréable où le partage, **l'entraide** et **la solidarité** seront les valeurs essentielles de votre communauté.







## Extension de l'école

Les travaux de l'extension du groupe scolaire ont débuté le 04 avril 2016.

Une fois la mise en place du chantier effectuée, le préfabriqué qui servait de classe aux CP / CE1 / CE2 a été enlevé et vendu à une entreprise de travaux publics. La cour de l'école étant modifiée, les travaux de fondation et le coulage des murs ont pu démarrer.

En parallèle, le système de chauffage a été déposé et remplacé par une chaudière à bois.

Si le planning est respecté, en septembre le bâtiment sera hors d'eau, la cour de l'école agrandie par la réalisation d'un mur de soutien en enrochement et le terrain multisports installé.

Ces travaux créent des désagréments, mais sont nécessaires pour pérenniser notre école.



# BUDGET COMMUNAL

## Taxes et Subventions



### Les taxes de notre commune

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'augmenter les taux d'imposition de l'ordre de 1 % pour l'année 2016

	Rappel taux 2013	Rappel taux 2014	Taux 2015	Taux 2016
TAXE HABITATION	12,53%	12,53%	12,65%	12,78%
FONCIER BATI	11,39%	11,39%	11,50%	11,61%
FONCIER NON BATI	78,72%	78,72%	79,48%	80,27%

### Subventions attribuées en 2016 (identiques à 2015 pour les bénéficiaires)

A.F.N (Section des Eparis)	150 €
Association Française contre les Myopathies (AFM)	400 €
Association « Courants d'Arts »	650 €
Association Alzheimer Haute Savoie	300 €
Association Chorale « le Chœur des Lanches »	350 €
Association Communale de Chasse Agréée	100 €
Association Culture et Loisirs de Montagny-Les-Lanches	2000 €
Association des Parents d'Elèves « Le Préau »	300 €
Association Familles Rurales accueil loisirs été	600 €
Association Souvenir Français (comité cantonal de Seynod)	80 €
Club « Soleil d'Automne » de Montagny-Les-Lanches	200 €
Coopérative scolaire Montagny-Les-Lanches	1900 €
Foyer socio-éducatif du Collège du Semnoz	300 €
Prévention Routière	130 €

Total attribué sur l'exercice	7 460 €
Total budgétisé sur l'exercice	10 000 €



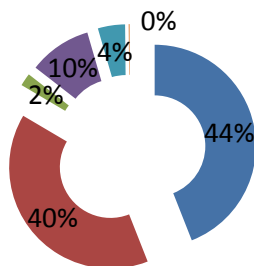
## Budget réalisé en 2015

(% arrondis à l'unité la plus proche)

### DÉPENSES 2015

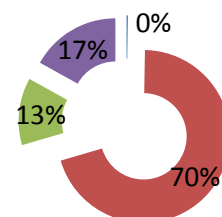
#### DEPENSES BUDGET PRINCIPAL SECTION DE FONCTIONNEMENT 2015 : 456.733,47 €

- Charges à caractère général 200.688,49 € (44%)
- Charges de personnel 179.858,05 € (40%)
- Atténuation de produits 9.282,00 € (2%)
- Autres charges gestion courante 45.554,14 € (9%)
- Charges financières 19.777,34 € (6%)
- Charges exceptionnelles 714,03 € (<1%)



#### DEPENSES BUDGET PRINCIPAL SECTION D'INVESTISSEMENT 2015 : 305.336,62 €

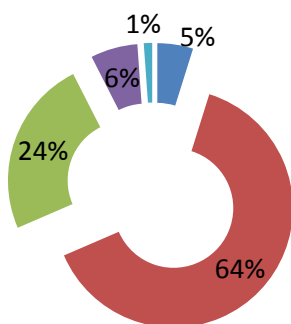
- Immobilisations incorporelles 823,17 € (<1%)
- Immobilisations corporelles 214.313,02 € (70%)
- Remboursement d'emprunts 38.515,33 € (13%)
- Immobilisations en cours 51.685,10 € (17%)



### RECETTES 2015

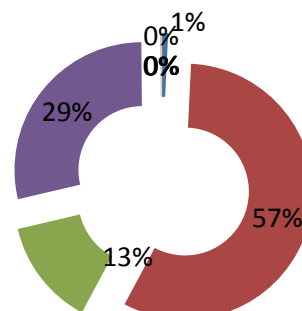
#### RECETTES BUDGET PRINCIPAL SECTION DE FONCTIONNEMENT 2015 : 726.365,46 €

- Produits des services 35.159,68 € (5%)
- Impôts et taxes 462.480,84 € (64%)
- Dotations et participations 174.266,95 € (24%)
- Autres produits de gestion courante 46.239,50 € (6%)
- Produits exceptionnels 8.218,49 € (1%)



#### RECETTES BUDGET PRINCIPAL SECTION D'INVESTISSEMENT 2015 : 876.149,87 €

- Subventions d'investissement 6.661,12 € (<1%)
- Emprunts et dettes assimilées 500.000 € (57%)
- Dotation fonds divers réserves (hors 1068) 118.302,04 € (13%)
- Dotation fonds divers réserves (1068) 250.000 € (29%)
- Dépôts et cautionnement reçus 327,29 € (<1%)
- Autres 859,42 € (<1%)



REPORT excédent 2014 : 563.029 ,48 €

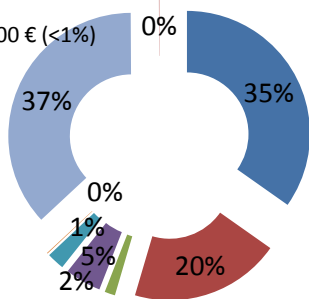
REPORT excédent 2014 : 277.951 ,60 €

## Budget prévisionnel en 2016

### DÉPENSES 2016

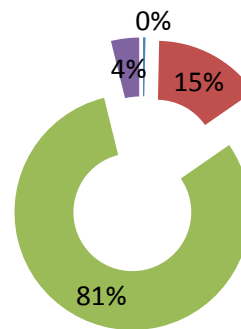
#### DEPENSES BUDGET PRINCIPAL SECTION DE FONCTIONNEMENT 2016 : 1.086.111,47 €

- Charges à caractère général 377.611,47 € (35%)
- charges de personnel 215.000 € (20%)
- Atténuation de produits 15.000,00 € (2%)
- Autres charges de gestion courante 51.500,00 € (5%)
- Charges financières 25.000,00 € (2%)
- Opérations d'ordre entre section 1.000,00 € (<1%)
- Virement à la section d'investissement 400.000 € (37%)
- Autres 1.000 € (<1%)



#### DEPENSES BUDGET PRINCIPAL SECTION D'INVESTISSEMENT 2016 : 1.789.764,85 €

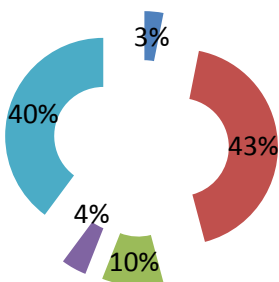
- Immobilisations incorporelles 6.000,00 € (<1%)
- Immobilisations corporelles 268.500 € (15%)
- Immobilisations en cours 1.446.264,85 € (81%)
- Remboursement d'emprunts 69.000,00 € (4%)



### RECETTES 2016

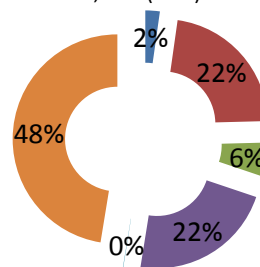
#### RECETTES BUDGET PRINCIPAL SECTION DE FONCTIONNEMENT 2016 : 1.086.111,47 €

- Produit des services 34.000,00 € (3%)
- Impôts et taxes 464.150,00 € (43%)
- Dotations et participations 110.000,00 € (10%)
- Autres produits de gestion courante 45.300,00 € (4%)
- Solde reporté 432.661,47 € (40%)



#### RECETTES BUDGET PRINCIPAL SECTION D'INVESTISSEMENT 2016 : 1.789.764,85 €

- Dotations Fonds de réserve (hors 1068) 40.000,00 € (2%)
- Excédents de fonctionnement 400.000,00 € (22%)
- Subventions d'investissement 100.000 € (6%)
- Virement de la section de fonctionnement 400.000 € (22%)
- Autres 1.000,00 € (<1%)
- Solde reporté 848.764,85 € (48%)







## SDIS : Service Départemental d'INCENDIE et de SECOURS de la Haute-Savoie

Dans ce numéro, nous vous proposons un dossier sur le SDIS de Haute-Savoie, service que nous croyons tous connaître...

En Haute-Savoie, 3026 sapeurs pompiers volontaires et 654 pompiers professionnels veillent sur la population, répondent aux sollicitations des habitants et couvrent les différents risques.

### LES RISQUES DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

La Haute-Savoie est un département aux caractéristiques particulières avec de nombreux risques à couvrir :

- risques naturels : inondations, avalanches, tremblements de terre, glissements de terrain, chutes de blocs, crues torrentielles...
- risques industriels et technologiques : dépôts pétroliers, tunnels routiers et ferroviaires, pollutions, ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement)...
- risques de la vie courante : accidents de loisirs (accrus en période touristique), de circulation, domestiques.

L'ensemble de ces risques est pris en compte et analysé dans un document : le SDACR (Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques). Ce document est un outil qui permet d'orienter les actions, les moyens et les ressources pour assurer la couverture de ces risques.



### L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE ET DES APPELS

En 2015, sur les 142 566 appels décrochés par le Centre de Traitement de l'Alerte, 53 582 ont donné lieu à interventions. L'année 2015 affiche une augmentation de + 5 % avec 3 000 interventions de plus par rapport à 2014.

Cette augmentation s'explique par une belle saison d'été 2015 qui a vu la fréquentation touristique s'accroître et les inondations de printemps qui ont provoqué plus de 1 000 interventions supplémentaires

## LES OPÉRATIONS MARQUANTES DE 2015

53 582 INTERVENTIONS EN 2015 QUI ONT DONNÉ LIEU À 63 136 SORTIES DE CENTRE



**INONDATIONS** dans les vallées de l'Arve, d'Abondance et des Aravis.

Près de 1 000 interventions pour inondations, glissements de terrains, routes coupées ont mobilisé les sapeurs-pompiers sans faire de victimes décédées.

Au plus fort de l'activité, 14 postes de commandement avancés ont été activés ainsi que le Codis orange, le plan de sauvegarde de la commune de Thônes et le centre opérationnel départemental en Préfecture.

### FEU de restaurant à Manigod / Mars 2015



Le 17 mars à 2h10, un incendie s'est déclaré dans le restaurant « La maison des bois » à Manigod.

Un feu difficile à maîtriser du fait de la présence de 80 cm de neige sur le toit.



### FEU de forêt à Marlens / Novembre 2015



Le 18 novembre, après plusieurs jours d'interventions des sapeurs-pompiers, 36 largages effectués par deux canadiens ont permis de maîtriser un feu de forêt en altitude entre les départements de la Savoie et de la Haute-Savoie.

75 hectares de forêt ont brûlé dont 25 en Haute-Savoie.

## L'ACTIVITÉ DES SAPEURS-POMPIERS

### LA COMPLÉMENTARITÉ DES STATUTS

Une présence 24 heures sur 24 et 365 jours par an est nécessaire pour couvrir les risques courants et en particulier sur le département.

Ce sont plus de 110 Sapeurs-Pompiers Professionnels (SPP) et 250 Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) qui sont de garde ou d'astreinte tous les jours, toutes les nuits et tous les week-ends.

Dans le département, sur 89 centres d'incendie et de secours opérationnels, 25 centres ont un effectif mixte composé de SPP et de SPV, et 64 centres d'incendie et de secours ont un effectif uniquement composé de Sapeurs Pompiers Volontaires.

### LA PROXIMITÉ

Les pôles et les groupements territoriaux constituent des échelons de proximité entre la direction départementale et les centres d'incendie et de secours.

Les Services déconcentrés du SDIS veillent à la mise en œuvre des décisions.

Ils réalisent à l'échelon territorial les missions de prévention, de prévision, de suivi technique des matériels et casernements ainsi que les missions du service de santé. Ils couvrent également les domaines fonctionnels de la formation et du sport, de l'administration et des finances. Ils gèrent les équipes renfort, les saisonniers et le volontariat de leur territoire.

La commune de MONTAGNY-LES-LANCHES dépend du CSP (Centre de secours Principal) d'EPAGNY, site Jacques Besson.

Les CSP sont au nombre de 5 dans le département (Annecy, Epagny - Metz-Tessy, Annemasse-Gaillard, Thonon et Chamonix).



## LE CENTRE DE TRAITEMENT ET DE RÉGULATION DES APPELS



Le CTRA situé à Meythet est composé du Centre de Réception et de Régulation des Appels (15) et du Centre de Traitement de l'Alerte - Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours.

Les effectifs du centre pour 2015 sont de 47 SPP et 20 SPV.

Le CTRA a reçu 142 566 appels décrochés par le 18 et le 112 en 2015, soit près de 390 par jour.

En prévision d'un risque majeur, le SDIS dispose d'un CTRA de Secours à Scionzier qui sert également de plateforme de formation pour les centres de secours et les opérateurs.

Tous les appels 15-18-112 sont traités avec le même logiciel et des partenaires publics et associatifs sont présents sur le plateau :

- les ambulanciers privés (Association des Transports Sanitaires d'Urgence - ATSU),
- les médecins libéraux (Association des Médecins Libéraux pour l'Urgence - AMLU),
- les urgences sociales avec le numéro d'appel « 115 »,
- et le service Téléalarme du Conseil départemental.

### INDICATEURS CLÉS

- ✓ 390 appels par jour en moyenne
- ✓ 3 appels en moyenne pour 1 intervention
- ✓ 1 appel d'urgence toutes les 3 min 40 sec
- ✓ 147 interventions par jour en moyenne
- ✓ 1 intervention toutes les 10 min



## LE SERVICE DE SANTÉ ET DE SECOURS MÉDICAL

Les médecins sapeurs-pompiers (MSP) et les infirmiers sapeurs-pompiers (ISP) sont intervenus 3 052 fois en 2015.

Les ISP assurent seuls 85 % des interventions et les MSP seuls 10 %. Le reste des interventions est réalisé en binôme.

Par ailleurs, les vétérinaires sapeurs-pompiers ont assuré 28 interventions.

### UNE POLITIQUE D'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA PRISE EN CHARGE DE L'ARRÊT CARDIAQUE :

Depuis de nombreuses années, le SDIS 74 s'est engagé dans une politique d'amélioration continue de la prise en charge de l'arrêt cardiaque (AC). A cette fin, le SSSM (Service de Santé et de Secours Médical) participe activement au Réseau Nord alpin des Urgences (qui regroupe les intervenants de l'urgence de l'arc nord alpin), en particulier en partageant les données de suivi issues des interventions au cours desquelles un Défibrillateur Semi Automatique (DSA) a été utilisé par les SP.

C'est cette démarche en réseau qui bénéficie directement aux patients secourus (patients survivants) et aux patients en attente de greffe rénale (projet DDAC).

### C'est donc un important dispositif qui a été soutenu par le SDIS depuis plus de 10 ans :

- ✓ plus de 200 DSA répartis dans tous les centres d'intervention du département,
- ✓ 10 planches à masser,
- ✓ la rédaction d'un protocole infirmier de soins d'urgence (PISU) « arrêt cardiaque »,
- ✓ de très nombreuses sessions de formation,
- ✓ un plan de communication avec la production d'un DVD destiné à l'ensemble des personnels (DDAC : de l'urgence à la greffe).

### Les résultats obtenus en 2015 sont :

- ✓ 353 patients pris en charge par les sapeurs-pompiers et réanimés par une équipe médicalisée
- ✓ 53 mises en œuvre du PISU « arrêt cardiaque » par un ISP avant l'arrivée d'une équipe médicale
- ✓ 47 transports sous planche à masser et 103 utilisations,
- ✓ 5 procédures DDAC.

Depuis le début de l'activité : 57 greffes de reins et 2 greffes de foie.

*Dossier source Rapport d'activité 2015 du SDIS.*

## ■ Accueil secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie vous accueille :

le mardi de 14 h 30 à 18 h 00

le vendredi de 14 h 30 à 16 h 30

**Madame le Maire reçoit sans rendez-vous le mardi et le vendredi (aux heures d'ouverture de la mairie) et sur rendez vous le lundi et le mercredi. Tél. mairie : 04.50.46.71.27**

**Le secrétariat de mairie sera fermé le 15 juillet 2016.**

**En raison des congés annuels, le secrétariat de mairie sera fermé du 1<sup>er</sup> août au 15 août 2016.**

**En cas d'ultime urgence, joindre Mme le Maire au 06.74.23.69.29 ou le 1<sup>er</sup> adjoint au 06.86.24.20.50.**

## ■ Nouveaux habitants

Vous arrivez à Montagny-les-Lanches.

L'équipe municipale vous souhaite la bienvenue et vous invite à vous présenter en mairie.

Elle vous remercie d'inscrire lisiblement vos noms et prénoms sur vos boîtes aux lettres et d'apposer votre numéro d'habitation au bord de la voie publique.

Pour faciliter la distribution du courrier, merci d'inscrire également sur votre boîte aux lettres le nom des personnes résidant momentanément chez vous.

## ■ Lutte contre le bruit

Un ARRETE PREFECTORAL N° 324-Ddass/2007 du 26 Juillet 2007 nous impose certaines règles :

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils tels que tondeuses à gazon, débroussailleuses, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies, etc... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h à 20 h (12 h - 14 h à éviter)
- le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h
- le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h (fortement déconseillé)

## ■ Communauté de l'Agglomération d'Annecy

### INFORMATIONS DIVERSES

46 avenue des Iles – BP 90270 - 74007 ANNECY  
Cédex – télécopie : 04.50.45.86.37

Email ..... caa@agglo-annecy.fr

Internet ..... www.agglo-annecy.fr

Standard ..... 04.50.63.48.48

Affaires culturelles ..... 04.50.63.48.33

Aménagement, urbanisme, logement. 04.50.63.48.74

Accueil (CIAS) ..... 04.50.63.48.00

Economie ..... 04.50.63.48.50

Sports ..... 04.50.63.48.41

Transports ..... 04.50.63.49.77

Collecte des déchets ménagers ..... 04.50.33.02.12

### EN CAS DE PROBLÈME

#### Urgence EAU

Dépannage, fuites (Urgence jour) ..... 04.50.33.89.39

Urgence après 17 h ..... 04.50.33.89.89

#### Urgence ASSAINISSEMENT

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h

et de 13 h 30 à 17 h 30 ..... 04.50.66.78.55

En dehors des heures ouvrables ..... 04.50.33.89.89

### Pour écrire :

Communauté de l'Agglomération d'ANNECY  
Service Intercommunal de l'Eau – 46 avenue des Iles  
BP 90270 – 74007 ANNECY Cedex

Collecte, demande de conteneurs, etc..... 04.50.33.02.12

Les bacs des ordures ménagères doivent être déposés en bordure de voie publique, **poignée côté route**, au plus tard à 5 heures du matin le jour de la collecte et rentrés au plus tard le soir de la collecte.

### Rappel :

Comme nous l'avons indiqué à plusieurs reprises, lors de nos précédentes parutions, les emplacements de conteneurs sont **exclusivement réservés au tri sélectif**.

**Vous êtes priés d'apporter vos déchets et encombrants à la déchetterie située à CHAVANOD.**



## FUSION

# Construire une nouvelle Agglo à 5

**La réforme territoriale engagée par l'État a pour but de simplifier l'organisation administrative de la France.**

Ainsi, les dernières lois votées ont conduit le Préfet de Haute-Savoie à proposer le regroupement des Communautés de communes du Pays de la Fillière, du Pays d'Alby, de la Rive Gauche du Lac d'Annecy, de la Tournette et de la Communauté de l'agglomération d'Annecy au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Ce rassemblement devant ainsi mettre en cohérence le périmètre de nos institutions avec la façon dont vivent les habitants et les acteurs économiques sur le territoire. La construction de cette nouvelle organisation se fait au service d'un territoire dynamique et attractif mais dans un environnement financier contraint (baisse importante des dotations de l'état). Tout est aujourd'hui mis en œuvre pour relever les défis de demain, préparer au mieux la transition et assurer la continuité de service dans les domaines de l'aménagement du territoire, l'économie, l'environnement, la mobilité et les personnes âgées.

UNE POPULATION  
TOTALE DE PRÈS DE  
**200 000**  
HABITANTS  
**500km<sup>2</sup>**

COMMUNAUTÉ  
DE L'AGGLOMÉRATION  
D'ANNECY

COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
DU PAYS D'ALBY

COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES DU PAYS DE  
LA FILLIÈRE

COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
DE LA  
TOURNETTE

COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
DE LA RIVE  
GAUCHE DU LAC  
D'ANNECY



# HYMNE NATIONAL

2016 – Année de la Marseillaise



En septembre dernier, le Président de la République a annoncé que l'année 2016 serait consacrée à La Marseillaise. Alors que notre pays vit de grands événements sportifs, comme l'Euro 2016, à l'occasion desquels l'hymne national est chanté à de nombreuses reprises, il est important de célébrer ce chant qui nous rassemble tous. 2016 - Année de La Marseillaise - permettra à chacun de nous, et à la jeunesse en particulier, de se réapproprier le lien puissant qui unit La Marseillaise et l'histoire de notre Nation.

Après l'éclipse du second Empire, c'est en 1879, sous la III<sup>e</sup> République, qu'elle redevient l'hymne national. Après la défaite de 1940, elle est interdite en zone occupée et son interprétation est sévèrement encadrée par le régime de Vichy. Elle prend alors la dimension d'un chant de résistance. Au sortir de la guerre, la constitution de la IV<sup>e</sup> République réaffirme son statut d'hymne national, tout comme le fait, en 1958, l'article 2 de la constitution de la V<sup>e</sup> République.

## ORIGINE ET HISTOIRE DE LA MARSEILLAISE

Dans la nuit du 25 au 26 avril 1792, Claude Rouget de l'Isle, un officier en garnison à Strasbourg, compose Le chant de guerre pour l'armée du Rhin et pour les armées révolutionnaires qui partent en guerre contre l'Autriche. Il s'agit de galvaniser les soldats et les volontaires engagés afin de défendre la patrie en danger.

Le chant rencontre un vif succès. Il est repris par des soldats de Montpellier et de Marseille qui se rendent à Paris. C'est pourquoi, lors de la proclamation de la République, le 22 septembre 1792, c'est sous le nom « d'Hymne des Marseillais » qu'il est officialisé comme chant du nouveau régime et, finalement, sous celui de Marseillaise qu'il est décrété « chant national » en 1795.

La Marseillaise est ensuite abandonnée sous le Premier Empire. Elle connaît un regain de popularité lors de la Révolution de 1830, année où Hector Berlioz compose sa célèbre orchestration et où Eugène Delacroix peint « La liberté guidant le peuple », incarnation picturale de la Marseillaise.

## La Marseillaise

Allons enfants de la Patrie,  
Le jour de gloire est arrivé !  
Contre nous de la tyrannie,  
L'étendard sanglant est levé, (bis)  
Entendez-vous dans les campagnes  
Mugir ces féroces soldats ?  
Ils viennent jusque dans vos bras  
Egorger vos fils et vos compagnes !

Aux armes, citoyens,  
Formez vos bataillons,  
Marchons, marchons !  
Qu'un sang impur  
Abreuve nos sillons !

Que veut cette horde d'esclaves,  
De traîtres, de rois conjurés ?  
Pour qui ces ignobles entraves,  
Ces fers dès longtemps préparés ? (bis)  
Français, pour nous, ah ! quel outrage !  
Quels transports il doit exciter !  
C'est nous qu'on ose méditer  
De rendre à l'antique esclavage !

Quoi ! des cohortes étrangères  
Feraient la loi dans nos foyers !  
Quoi ! ces phalanges mercenaires  
Terrasseraient nos fiers guerriers ! (bis)  
Grand Dieu ! par des mains enchaînées  
Nos fronts sous le joug se ploieraient  
De vils despotes deviendraient  
Les maîtres de nos destinées !

Tremblez, tyrans et vous perfides  
L'opprobre de tous les partis,  
Tremblez ! vos projets parricides  
Vont enfin recevoir leurs prix ! (bis)  
Tout est soldat pour vous combattre,  
S'ils tombent, nos jeunes héros,  
La terre en produit de nouveaux,  
Contre vous tout prêts à se battre !

Français, en guerriers magnanimes,  
Portez ou retenez vos coups !  
Épargnez ces tristes victimes,  
A regret s'armant contre nous. (bis)  
Mais ces despotes sanguinaires,  
Mais ces complices de Bouillé,  
Tous ces tigres qui, sans pitié,  
Déchirent le sein de leur mère !

Amour sacré de la Patrie,  
Conduis, soutiens nos bras vengeurs  
Liberté, Liberté chérie,  
Combats avec tes défenseurs ! (bis)  
Sous nos drapeaux que la victoire  
Accoure à tes mâles accents,  
Que tes ennemis expirants  
Voient ton triomphe et notre gloire !

Nous entrerons dans la carrière  
Quand nos aînés n'y seront plus,  
Nous y trouverons leur poussière  
Et la trace de leurs vertus (bis)  
Bien moins jaloux de leur survie  
Que de partager leur cercueil  
Nous aurons le sublime orgueil  
De les venger ou de les suivre





## Notre sortie à la ferme de Chosal

On nous a proposé des ateliers autour des 5 sens. Le matin, 3 petits ateliers tournants autour du JARDIN : toucher, regarder, sentir, goûter  
 « Les dames et les messieurs se sont présentés, ils ont dit leur prénom.

- 1) On a jardiné : on plante des choses... des fleurs, des **CEILLETS**. On a mis les mains dans la terre ! On a mis les mains dans des trous, il fallait pas regarder sinon c'est de la triche ! Il fallait deviner ce que c'était.
- 2) Il fallait mettre des graines sur le scotch : on a trié des graines de **MAÏS**, de **BLE**, de **TOURNESOL** et de **PETITS POIS**.
- 3) les tisanes : c'est de l'eau chaude et des feuilles ! Il fallait goûter et sentir. Moi j'ai pas aimé le citron ! (= la **VERVEINE CITRONNÉE**, la **MENTHE**, le **THYM**. »

Puis visite d'une **SERRE**.

### Le midi, pique-nique et balade libre pour voir les animaux :

« On s'est lavé les mains, on est allé manger. J'ai donné à manger aux tics (=petits) ânes du foin, et j'ai aimé ! Quand je l'ai tenu Karine elle a pris la photo ! ...J'ai aimé donner à manger aux cochons et ils mangent tout, même les peaux de banane et la boue ! »

### L'après-midi, 2 ateliers tournants autour des COULEURS :

- 1) On a fait des tours de magie : on a mis un pétale de fleur sur le tissu et après on a pris le marteau magique. On a tapé, on a tapé... On a dit **ABRACADABRA** et on ouvre (le tissu)... Et ça fait la magie : la fleur est écrabouillée sur le tissu !
- 2) On a trempé un coton tige dans du **JUS DE CHOU ROUGE**, (ça sentait pas bon !), dans du **JUS DE CITRON** et du **JUS DE CENDRES**. On a dessiné sur une feuille : ça faisait apparaître des couleurs : **ROSE, BLEU, VIOLET**. »

*Les Enfants*

### VIVRE ENSEMBLE :

Une des caractéristiques de cette ferme est que les ateliers proposés sont animés par des travailleurs handicapés. Spontanément, les enfants ne m'en ont pas parlé... Quand je leur demande s'ils ont remarqué quelque chose, ils me disent, au bout d'un moment, « qu'ils parlaient bizarre ! » que quand ils parlaient, c'était « rigolo ! » Pas de moquerie, les enfants n'ont pas été « dérangés » plus que cela...

*Emilie Gasse*



## Sortie sur le lac

Cette semaine, du 13 juin au 17 juin 2016 a été une vraie découverte. On n'a pas eu beaucoup de soleil, mais nous avons quand même adoré.

Nous avons fait du kayak (de mer et de rivière), du catamaran, nous avons visité un musée sur le film d'animation et avons fait une course d'orientation.

Au final nous avons bien aimé cette semaine aux Marquisats, malgré les conditions météorologiques : toute la semaine il a plu à part le vendredi après-midi ! C'était super.



## ASSOCIATIONS

### Association Culture et Loisirs de Montagny-les-Lanches

L'Association Culture et Loisirs est un rouage important dans la vie du village.

Créée en 1972 par nos aînés, l'ACLM assure de nombreuses animations, des cours de gym et la gestion entière de la salle des fêtes, et ce, tout au long de l'année.

Installée en 2007 dans la commune, et connaissant déjà le monde associatif, j'ai voulu très vite intégrer l'ACLM, ce qui m'a permis de tisser des liens et participer à la vie de notre village.

Du travail, il y en a : la préparation des animations, le nettoyage qui suit, la gestion des locations et l'entretien de la salle des fêtes...

Nos réunions sont toujours chaleureuses et animées. Nous sommes tous bénévoles. Il faut de l'ardeur, de l'envie, de la générosité pour faire un bon comité.

Compte tenu de toutes ces valeurs qui me sont chères, j'ai accepté le poste de Présidente de l'Association.

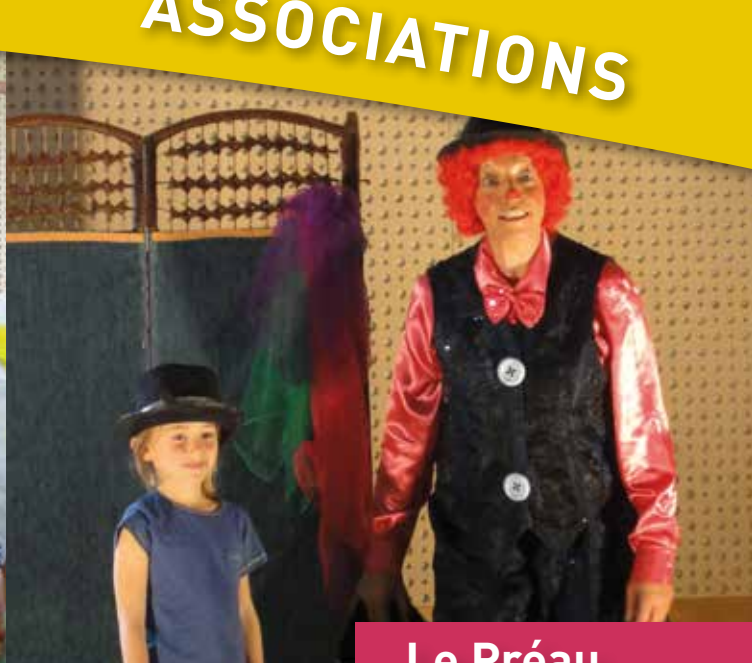


J'ai à cœur d'exercer au mieux ma fonction pour être digne de la confiance qui m'a été accordée, en tant que première femme Présidente.

Nous formons une belle équipe, déjà bien rôdée et toute bonne volonté est la bienvenue.

*Annie PERRILLAT COLLOMB - Présidente*





## Le Préau

### FÊTE DE L'ÉCOLE, FÊTE DES ENFANTS

Le dimanche 19 juin 2016 a eu lieu la traditionnelle fête de l'École. Le programme de la journée a été riche et les parents, grands-parents, et autres habitants du village ont répondu nombreux malgré un soleil jouant malicieusement avec les nuages et la pluie.

Pour démarrer, les enfants de l'école nous ont proposé différentes variations sur le thème du corps, à travers un spectacle fait d'équilibres, de douceur et de puissance – un spectacle dédié aux papas, allez savoir pourquoi ! Les sourires en disaient long sur le plaisir qu'ils ont pris à montrer le résultat de leur travail de l'année.

L'ambiance joyeuse s'est poursuivie avec l'apéritif et le traditionnel barbecue-frites, bien à l'abri des chapiteaux prêtés par la mairie.

Vint alors le moment de la surprise concoctée par l'équipe du Préau : le spectacle du clown Ercolina. Interpellant petits, adolescents et grands-parents, notre clown a conquis son public avec ses facéties et ses tours de « vraie » magie. Un pur moment de bonheur, ponctué par les éclats de rire des enfants.

La mini-kermesse a alors pu commencer : pêche à la ligne, maquillage, jeux d'adresse, jonglage, sans oublier les châteaux gonflables ; le tout agrémenté de succulentes glaces, de petits paquets de bonbons et de boissons fraîches. On se serait presque cru dans Pinocchio au pays des jouets (mais sans les oreilles d'ânes !).

Pour clore cette grande fête des enfants, le lâcher de ballons a coloré le ciel quelques minutes et la tombola a permis à quelques gourmands de gagner des gâteaux de bonbons et des entrées à la piscine et au parc de « La Forêt Enchantée ».

La fête de l'école et l'année scolaire sont terminées. Un grand merci aux nombreux parents qui ont donné un coup de main à l'équipe du Préau pour que les manifestations organisées soient une réussite et permettent encore à nos enfants de profiter de la natation, de la voile, du théâtre....

*Vive les vacances !*

*Pour le Préau, J.F. Métral*





MONTAGNY-LES-LANCHES

# Une nouvelle présidente au comité des fêtes

L'association Culture et Loisirs (ACLM) avait convié vendredi soir ses membres à son assemblée générale.

Après un bilan financier satisfaisant approuvé à l'unanimité, le président Bernard Mermillod a fait le bilan des manifestations organisées en 2015. Le vide-greniers, la soirée théâtre en patois avec les Balouriens de Chainaz et les Feux de la Saint-Jean ont connu un grand succès.

La mise à jour des statuts de l'association a été réalisée au cours de l'année afin de se mettre en conformité pour l'utilisation et la location de la salle des fêtes.

Lors de la soirée, Bernard Mermillod a annoncé qu'il

ne briguerait pas une quatrième année à la tête du comité des fêtes. C'est donc Annie Perrillat-Collomb qui reprendra les rênes, entourée par un comité composé de 18 membres. « Nous sommes à la recherche de nouvelles idées pour continuer à dynamiser la vie du village. Nous voulons intéresser les jeunes et les nouveaux habitants » confiait la nouvelle présidente.

L'ACLM a débuté l'année par une soirée théâtre avec la Compagnie "Emporte-Pièces" de Chavanod et organisera le samedi 6 février une sortie raquettes au Semnoz. Le concours de belote à la mêlée tournante aura lieu le samedi 12 mars.

Jean-Baptiste VIVIANO



L'association Culture et Loisirs, présidée désormais par Annie Perrillat-Collomb, a pour but d'animer la vie de la commune. Photo La DUL - B.V.

MONTAGNY-LES-LANCHES

# Cinq séances d'entraînement pour faire des élèves de l'école primaire, de vrais petits fondeurs

Grâce au soutien financier de l'association des parents d'élèves "Le Préau" et de la municipalité, les enfants de l'école primaire réalisent chaque année un cycle de ski de fond.

## Rendez-vous au Semnoz tous les vendredis

Le vendredi, du 8 janvier au 5 février, 25 élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 sont montés au Semnoz avec leurs camarades de l'école de Balmont, sous la responsabilité de deux moniteurs, de leurs deux enseignants et d'un parent agréé pour les encadrer.

Répartis en plusieurs grou-

pes, les enfants ont été initiés à la pratique du skating par l'intermédiaire de jeux et d'ateliers, et ce, sous un beau soleil et dans des conditions d'enneigement suffisantes.

Lors de la dernière séance, les écoliers et les accompagnateurs ont pris le télésiège et ont pu profiter de la vue sur le Mont-Blanc, la Tournette et la chaîne des Aravis.

J.-B.V.

Les 25 élèves ont réalisé un cycle de ski de fond au Semnoz et ont profité du magnifique panorama qui s'offre à eux en haut du télésiège. Photo Acad



MONTAGNY-LES-LANCHES

# Le village a fait son nettoyage de printemps



Près de 70 personnes ont participé à la journée nettoyage de printemps samedi. Photo La DUL - B.V.

Samedi, la municipalité du village a invité les habitants à la journée nettoyage de printemps. Près de 70 personnes étaient là. Pendant que de nombreux parents d'élèves participaient au déménagement d'une classe de l'école en vue des travaux d'extension, les autres bonnes volontés parcouraient routes et chemins de la commune.

Le poids total des ordures ramassées est en diminution par rapport à l'an passé, ce qui récompense le travail des bénévoles qui, tout au long de l'année, traquent et éliminent les dépôts sauvages. Un apéritif et un casse-croûte offerts par la municipalité clôturaient cette matinée fraîche, mais joyeuse.



**MONTAGNY-LES-LANCHES**

## Les mamans et papas honorés par la municipalité et les écoliers



Un hommage bien mérité aux mamans ainsi qu'aux papas a été rendu samedi à la salle des fêtes par Monique Pimonow, maire, entourée de toute l'équipe municipale et du conseil municipal jeune. Les enfants de l'école ont ensuite apporté leur contribution par un chant, devant un public nombreux. Après le verre de l'amitié, chaque maman a pu repartir avec une fleur, offerte par la municipalité. (Photo Le DA/John-Baptiste VIGNÉ)

► Article Dauphiné Libéré du 30 mai 2016

▼ Article Dauphiné Libéré du 17 mars 2016

**MONTAGNY-LES-LANCHES**

## Une affluence record au concours de belote



→ De nombreux joueurs se sont retrouvés à la salle des fêtes pour le traditionnel concours de belote, à la mêlée tournaise, organisé par l'association Culture et Loisirs. Une édition 2016 qui a connu un record d'affluence, avec un total de 104 joueurs qui ont pu s'affronter dans une bonne ambiance et passer une agréable soirée. Chaque participant est reparti avec une récompense. Au nombre de points marqués, le concours a été remporté par Geneviève Burille (6 487 points) qui a devancé Pierre Permet (6 164 points) et Nicole Bijasson (6 145 points). Une belle réussite donc pour l'équipe du comité des fêtes et sa présidente Annie Pérrillat-Collomb.

▼ Article Dauphiné Libéré du 10 juin 2016

**MONTAGNY-LES-LANCHES**

## Vide-greniers ce dimanche



Les membres de la section gym de l'association Culture et Loisirs seront en place ce dimanche pour le 12<sup>e</sup> vide-greniers. (Photo Le DA/J.-B.V.)

L'association Culture et Loisirs organise son 12<sup>e</sup> vide-greniers du parking de la salle des fêtes jusqu'à l'église de 7 h à 18 h. Les visiteurs pourront profiter des bonnes occasions proposées par la centaine d'exposants présents. Une restauration rapide sera assurée par le comité des fêtes.

## Recette d'été

### Cocktail Mojito Fraise

Quantité : pour 2 Personne(s)  
 Difficulté : très facile

#### INGREDIENTS

- 8 fraises
- 1 pincée de cannelle
- 6 feuilles de menthe
- 1 cuillère(s) à soupe de sucre
- 2 cuillère(s) à soupe de jus de citron vert
- 8 cl de rhum blanc
- 8 cl d'eau gazeuse

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.  
 A consommer avec modération

#### PRÉPARATION

Écrasez les fraises, la cannelle, la menthe, le sucre et le jus de citron vert. Mélangez. Ajoutez le rhum blanc et l'eau gazeuse. Servez avec des fraises coupées, de la glace pilée et un bâton de cannelle.







## *L'Echo des Lanches*

### **MAIRIE**

1 place de la mairie - 74600 MONTAGNY-LES-LANCHES

Tél. 04.50.46.71.27 - Fax. 04.50.46.68.89

email : [mairie74.montagnyleslanches@orange.fr](mailto:mairie74.montagnyleslanches@orange.fr)

Site : [www.montagny-les-lanches.fr](http://www.montagny-les-lanches.fr)